

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation initiale
- Formation par apprentissage
- Formation continue
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/UFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE



TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2020 : 94,33%



SATISFACTION

> sur 3 ans : 65,63%



DURÉE

> de 11 à 24 mois



CONDITIONS D'ADMISSION

> Accessible à tous



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Le DE AES est un diplôme d'état du Ministère des solidarités et de la santé

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3.

Activités

L'AES a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Environnement du métier

Travail auprès de personnes en manque d'autonomie.

Travail en équipe pluridisciplinaire.

Travail jours fériés, horaires découpés, décalés.

Débouchés

AES, AMP, AV Sociale, AV Scolaire, AESH ...

Poursuite de formation possible

Diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale...

Conditions d'admission - Pré-requis

- Aucun diplôme et aucune expérience exigés.
 - Compléter un dossier d'inscription,
 - Une épreuve écrite d'admissibilité composée d'un questionnaire de 10 questions orientées sur l'actualité sociale (durée : 1h30)
 - Une épreuve orale d'admission portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale (durée : 30 min)
- Classement en liste principale ou en liste complémentaire en fonction des notes obtenues aux épreuves de sélection et des places agréées.

Durée de la formation

La formation est organisée sur une amplitude de 11 à 24 mois et elle comporte à minima pour un parcours complet, 525 heures d'enseignement théorique dont 378 heures de socle commun et 147 heures de spécialité et 840 heures de formation pratique.



Objectifs de la formation

Être capable de :

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

Contenus principaux de la formation

- Développement physique, physiologique, cognitif, psychologique, psychique, relationnel et social de la personne,
- Pathologies et maladies invalidantes,
- Droits et libertés de la personne,
- Communication verbale et non verbale,
- Élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un projet, d'accompagnement Personnalisé et d'un projet d'animation,
- Travail en équipe pluri professionnelle,
- Hygiène alimentaire, corporelle, du sommeil,
- Ergonomie,
- Certificat de Sauveteur du Travail.

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux, Travaux pratiques en cuisine pédagogique et sur notre plateau technique (ergonomie, hygiène corporelle,...), Travaux dirigés, Retour et partage d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle.
- Accompagnement personnalisé à la rédaction des écrits professionnels.

Adaptation possibles du parcours

Validation d'acquis académique et/ou Allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.



Modalités d'alternance

- Parcours sur 11 mois : 1 à 2 semaines en établissement de formation par mois en moyenne.
- Parcours sur 24 mois : 1 semaine en établissement de formation par mois en moyenne.

Évaluation de la formation

- 2 écrits de 2 heures, 3 dossiers de pratiques professionnelles dont un de noté et 3 oraux de « soutenance » et au moins
- 2 notes par domaine de formation attribuées lors des évaluations de la pratique professionnelle sur site qualifiant (lieu de stage ou employeur).

Frais - Rémunération - Financements

Aucun frais pédagogiques

- Vous entrez en voie directe (11 mois)

• Plusieurs financements possibles : Pôle emploi, Région, Transition Pro, CPF, OPCO.

Tarifs à partir de 13,50€ TTC minimum de l'heure.

• Rémunération possible

- Vous entrez en voie professionnelle (24 mois)

• En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.

• La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise..

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfppa.roanne@educagri.fr